

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

BORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS
A. COUÉSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Une semaine intéressante !

Esterhazy est-il coupable ? Dreyfus est-il innocent ? Des personnes très renseignées, — par leurs journaux — discutent la chose. On constate partout que l'émotion publique est à son comble. Les uns parlent de *cauchemar horrible*, les autres de *fin de la race latine*; d'autres encore de *l'honneur compromis de l'armée*. On s'échauffe, on s'indigne, et, à deux heures du matin, quand les cafés ferment, on voit des gens très émus en sortir...

M. Darlan, ministre de la justice, blâmé par le Sénat, donne sa démission. Sa lettre au président du Conseil est un chef d'œuvre de pathos. Il y a quatre de qui se suivent. M. Darlan ne passera pas de la place Vendôme au palais Mazarin, mais il sera peut-être immortel, tout de même. Il est certain qu'on parlera du style de Darlan, alors qu'on aura oublié l'existence même de M. d'Haussonville ou de M. Costa de Beauregard.

Les lettres d'Esterhazy, publiées par le *Figaro*, mécontentent l'opinion publique. Les protestations de l'auteur ne sont pas écoutées. Quelqu'un résume la situation de la manière suivante : « Le commandant ne doit pas prendre les journaux pour confidents. Il n'a qu'à s'asseoir et se taire, assis. » Formule brève et heureuse.

Entendu dans les couloirs de la Chambre : — Ce pauvre Darlan, il n'a pas de veine dans sa réponse à Fabre. D'autres se sont maintes fois tirés du mauvais pas où il s'est laissé prendre. Barthou, par exemple...

— Oui, je sais bien. Mais que voulez-vous, Darlan, qui est un brave homme n'a pas de répartie, il n'a pas la pointe vive du midi.

— Très vrai. Il a le *dar...lent*.

— L'affaire Dreyfus... Assez ! Assez !
— L'affaire Esterhazy... Assez ! Assez !
Le général de Pellieux... : A la porte, le ra-seur !

— Alors, de quoi voulez-vous que je parle ? Le bateau est tellement l'unique préoccupation du moment, que l'empereur d'Allemagne lui-même en vient de commander une flotte.

Cependant Esterhazy est renvoyé devant un conseil de guerre. Cela ne veut pas dire que Dreyfus soit innocent. Le contraire même est affirmé par le président du conseil et par le ministre de la guerre. Méline met sa tête sur le Billot, que Dreyfus est coupable. Na (turel)lement il est approuvé Barthou sur les bancs de la Chambre, et il faudrait être Boucher pour n'être pas de son avis. Le syndicat Dreyfus, Scheurer-Kestner, le *Figaro*, sont blâmés formellement par l'ordre du jour Lavertujon. C'est beaucoup d'honneur que l'on fait au journal de la rue Drouot, lequel, au dire de M. de Cassagnac, est « un journal de panamistes et de prussiens. »

M. de Cassagnac est fort en... gueule, mais cela ne tient pas lieu d'esprit, pas plus que de bonne raison. Le dernier tenancier de l'Empire, qui reçoit indirectement sur les doigts par la réhabilitation de Pierre Vaux (le beau régime que celui où un procureur général recommandait à un juge d'instruction de ne pas disculper un innocent !) — aurait été mieux avisé en se contentant d'établir les faits suivants :

Le *Figaro* défend Dreyfus, le *Gaulois* croit à sa culpabilité.

L'*Echo de Paris* défend Dreyfus, le *Journal* croit à sa culpabilité.

L'*Aurore* défend Dreyfus, le *Vollaire* croit à sa culpabilité.

Le *Matin* défend Dreyfus, l'*Eclair* croit à sa culpabilité.

La *Libre Parole*, l'*Autorité*, l'*Intransigeant*, journaux antisémites affirment la culpabilité du condamné de l'île du Diable, simplement parce qu'il est juif, etc., etc.

De sorte que, si l'on examine d'un peu près la qualité des parties, on s'aperçoit qu'elles ne sont mues que par un intérêt personnel et qu'il suffit que l'une ait dit blanc, pour que la concurrence dise noir.

Et c'est ainsi que s'exerce le sacerdoce de la presse.

C. R.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 4 décembre

Une interpellation de M. Chiché prend fin sans qu'aucun ordre du jour ait été présenté. M. Dejeante interpelle le gouvernement sur les causes du nouvel accident du puits Sainte-Eugénie à Montceau-les-Mines. L'ordre du jour pur et simple termine l'incident.

Affaire Dreyfus

M. Castelin demande des explications au gouvernement au sujet de l'affaire. Après une discussion assez vive entre MM. Méline, Castelin et Millerand, la question de M. Castelin est transformée en interpellation. M. de Mun demande au Gouvernement de rassurer l'opinion publique.

Enfin M. Billot qui était absent arrive, et répète comme M. Méline qu'il n'y a pas d'affaire Dreyfus. *Pour lui Dreyfus a été régulièrement jugé et il le proclame coupable.*

Une très vive discussion s'engage entre les ministres et MM. Millerand, Sembat, Pierre Richard. La clôture est ensuite prononcée. La priorité est accordée à l'ordre du jour Lavertujon. La 1^{re} partie de cet ordre du jour « la Chambre respectueuse de l'autorité de la chose jugée », est adoptée par 490 voix contre 18. La 2^e partie « Et s'associant à l'hommage rendu à l'armée par le ministre de la guerre » est adopté par 523 voix contre 18.

M. Alphonse Humbert propose cette addition « et approuvant les déclarations du gouvernement ». M. Méline demande le vote de la motion formelle de confiance.

Le § proposé par M. Humbert est adopté par 325 voix contre 153. Enfin par 154 voix contre 77, la Chambre adopte l'addition de M. Marcel Habert, « flétrissant la campagne odieuse menée contre la conscience publique. »

L'ensemble est adopté par 313 voix contre 65.

Séance du 6 décembre

M. Arthur Legrand dépose son rapport concluant à la validation de l'élection de M. Rispal dans la 1^{re} circonscription du Havre. Malgré une vive intervention de M. Hubbard, cette élection est validée à mains levées. La Chambre passe ensuite à la discussion du budget des beaux-arts. Les chapitres 48 à 54 sont votés.

Sur le chapitre 55, au sujet de la restauration du palais de Versailles, M. Jaurès se fait l'in-

terprète des artistes qui se plaignent de la façon dont sont faites les réparations. Le ministre répond que les travaux sont faits après consultation d'artistes très compétents. La séance est levée.

INFORMATIONS

Élection au Conseil Général

CANTON D'AIGNAN (GERS)
M. Lasserre Dillon, conservateur, élu par 1.017 voix contre 853 à M. Bascou, député. Il s'agissait de remplacer M. Georges de Cassagnac, décédé.

L'Interpellation Dreyfus

A propos de la discussion de l'interpellation de la Chambre, le *Matin* dit que ce qui apparaît, ce qui se détache sur un fond assez confus, c'est la déclaration du ministre de la guerre : « Pour moi, en mon âme et conscience comme soldat, comme chef de l'armée, je considère le jugement comme bien rendu et M. Dreyfus comme coupable. »

Conférence démocratique

Dimanche a eu lieu au théâtre de Villers-Cotterets, devant 600 personnes, une conférence de M. Camille Pelletan; le conférencier a fait le procès du ministère Méline; il a préconisé l'établissement de l'impôt sur le revenu comme l'unique moyen d'assurer une juste répartition des charges et des avantages de la vie; enfin, après une rapide revue des derniers événements, il a demandé l'union de toutes les forces de la démocratie.

Duel Millerand-Reinach

M. Millerand ayant prononcé à la Chambre les paroles suivantes en parlant de M. Reinach « qu'on interroge donc celui qui mène la campagne, alors qu'il aurait d'autres réhabilitations à faire dans sa famille », un duel au pistolet a eu lieu. Deux balles ont été échangées sans résultat.

L'Union des Instituteurs

Dimanche, dans les salons de la terrasse Jouffroy, l'Union des Instituteurs et Instituteurices de la Seine a donné son banquet annuel. Parmi les invités se trouvaient MM. Bourgeois, ancien président du conseil, Puech, vice-président du conseil municipal, Baudin et Crébauval, conseillers municipaux; Buisson, professeur à la Sorbonne.

Au dessert, des discours et allocutions ont été prononcés par MM. Trautner, président de l'Union, Bourgeois, Crébauval. Plus de quatre cents convives assistaient à cette agape fraternelle.

Avant le bal qui a terminé cette fête, M. Bayet, directeur de l'enseignement au ministère de l'instruction publique, a remis la rosette d'officier de l'instruction publique à M. Chevallier, doyen des instituteurs.

Légion d'honneur

M. Billot, ambassadeur de France à Rome (Quirinal), est élevé à la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur.

Banquet à M. Ch. Blanc

L'association des Hautes-Alpes a offert un banquet à M. Blanc, à l'occasion de sa nomination de préfet de police. Ce banquet, tout intime, réunissait environ cent vingt convives.

Marins russes à Toulon

A l'occasion du départ du cuirassé russe *Sissoi-Veliki*, qui quittera Toulon le 16 décembre pour la Crète, les officiers ont donné

une grande fête à laquelle assistaient environ 2 000 personnes. Le bâtiment était splendidement décoré aux couleurs russes et françaises.

Une grande animation règne.

Les Allemands en Chine

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* annonce qu'un bataillon d'infanterie de marine de 4 compagnies, comprenant 23 officiers et 1,200 sous-officiers et soldats et une compagnie d'artillerie de marine forte de 4 officiers et 200 sous-officiers et soldats, partira très prochainement pour l'Extrême Orient, afin de renforcer les troupes de débarquement de l'escadre. On expédiera en même temps un certain nombre de canons de campagne et de canons revolver.

Navire perdu

On a annoncé hier matin, que le vapeur *Schiaffino*, des lignes côtières algériennes, était en perdition près du cap Djinet. Le bruit court que ce navire s'est perdu corps et biens, et que treize hommes d'équipage, qui se trouvaient à bord, ont péri.

CHRONIQUE LOCALE

Vote de nos députés

Le cabinet Méline, comme on l'a vu dans notre compte-rendu de la séance de samedi à la Chambre, a posé la question de confiance à propos de l'affaire Dreyfus. M. Vival a voté *contre*; MM. Bourdin et Rey *pour*. M. Lachèze était absent.

Emprunt

Dans sa séance de samedi, la Chambre des députés a adopté un projet de loi tendant à autoriser le département du Lot à contracter un emprunt de 93,300 fr. pour les chemins vicinaux.

Ecole navale. — Concours

Les aspirants à l'école navale doivent se faire inscrire du 1^{er} au 25 avril, à la préfecture du Lot.

Anciens militaires

La lettre suivante vient d'être adressée aux députés du Lot :

« A Messieurs les députés du Lot.
« L'Union fraternelle des anciens militaires blessés et réformés par congé n° 1, gratifiés, dont le siège social est à Lectoure (Gers), pour la troisième fois vient de vous adresser le texte avec explications d'un projet de loi préparé par cette Société revendicatrice.

« Ce projet de loi, contenant toutes les revendications de cette catégorie de blessés dérisoirement secourus — secours qui est toujours révoquant, ce qui ne devrait pas être, — va être déposé sur le bureau de la Chambre des députés, et défendu à la tribune par ses nombreux présidents d'honneur.

« Les anciens militaires blessés et gratifiés de notre département prient instamment nos honorables députés de voter le projet de loi, seul moyen d'améliorer la malheureuse et injuste situation qui est faite à près de douze mille victimes de la défense de la patrie, victimes d'injustices et d'erreurs que vous voudrez bien réparer.

« Ainsi attendent tous nos camarades, vos électeurs.

« Le président du sous-comité du département du Lot. »

Archives communales

M. le Préfet du Lot vient d'adresser aux

Bourse de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
3 0/0.....	103 60	103 87
3 0/0 amortissable.....	102 30	102 55
3 1/20/0 1894.....	106 75	106 85
Tunis, obl. 3 0/0 1892.....	502 50	—
Annam, Tonkin, 2 1/2. 1896.....	91 50	—
Madagascar 6 0/0, 1887.....	91 25	91 —
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.....	112 90	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.).....	104 —	—
Egypte unifiée 500 fr.).....	107 —	—
— Daïra-Sanieh (20f r.).....	104 50	—
— Privilégiée (500 f cap.).....	103 50	—
— Domaniales (20 L. cap.).....	108 —	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.).....	—	—
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.).....	104 65	—
Italie 5 0/0 (1.000 f de rente).....	—	—
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.).....	—	—
Roumain 5 0/0 1875.....	—	—
Russie 4 0/0 1867-69.....	102 70	—
— 4 0/0 1880.....	102 70	—
— 4 0/0 1889, coup. de 100 fr.....	104 50	—
— 4 0/0 1890, 2 ^e et 3 ^e émis.....	103 60	—
— 4 0/0 consol., 1 ^{re} et 2 ^e série.....	104 —	—
— 3 0/0 1891, or, t. p.....	94 20	94 20
— 3 1/2 0/0 1894.....	101 20	100 90
Turc, série D.....	22 07	22 25
Ottomanes priorité (500 f).....	458 —	—
Douanes ottomanes (500 f).....	—	485 —
Banque de France.....	3760 —	3770 —
Banque Paris et Pays-Bas.....	875 —	873 —
Comptoir national d'escompte.....	586 —	587 —
Crédit algérien.....	—	—
Crédit foncier de France.....	662 50	657 —
Crédit indust. et commercial.....	600 —	—
Crédit lyonnais.....	791 —	792 —
Société de Crédit mobilier.....	52 —	—
Société générale.....	526 —	—

Chemins de fer et Ville de Paris

	COMPTANT Cours du jour
Chemins de fer département. (t. bleus).....	471 —
— (t. rouges).....	475 —
Est-Algérien, 3 0/0.....	474 25
Est, 3 0/0.....	—
— nouvelles, 3 0/0.....	487 —
Midi, 3 0/0.....	483 —
— nouvelles, 3 0/0.....	481 50
Nord, 3 0/0.....	487 50
— nouvelles, 3 0/0.....	496 —
Orléans, 3 0/0.....	486 —
— 1884, 3 0/0.....	483 —
Ouest, 3 0/0.....	483 75
— nouvelles, 3 0/0.....	482 50
Ouest-Algérien, 3 0/0.....	473 —
Paris-Lyon-Méditerr. (fusion).....	483 —
— nouvelles, 3 0/0.....	478 —
Sud de la France, 3 0/0.....	460 —
Ville de Paris 1855-60, 3 0/0.....	576 —
— 1865, 4 0/0.....	577 —
— 1869, 3 0/0.....	434 —
— 1871, 3 0/0.....	418 25
— 1871, quarts remb. à 100 f.....	110 —
— 1875, 4 0/0.....	587 —
— 1876, 4 0/0.....	—
— 1886, 3 0/0.....	405 —
— 1886, quarts remb. à 100 f.....	101 75
— 1892, 2 1/2 0/0 remb. 400 f.....	392 75
— 1892, quarts remb. à 100 f.....	101 50
— 1894-96, 2 1/2 0/0, r. 400 f.....	400 75

MAISONS RECOMMANDÉES

J. VALDIGUÉ
PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales.
7 fois Hors Concours.
Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — **Derniers progrès du jour.**
Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉRABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.
A l'occasion du premier de l'an
Il offre à partir de ce jour jusqu'au 30 janvier un grand portrait 20x30, à toute personne qui fera faire 6 cartes album ou 12 cartes de visite au moins, à titre gratis.
La salle de pose est chauffée de 8 h. du matin à 5 h. du soir.

PIANOS ET MUSIQUE
A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.
Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.



TEINTURERIE PARISIENNE

Teintures, Nettoyages et Apprêts

Ferdinand MILHET

CAHORS, QUAI CHAMPOLION, 2 ET 3
Teintures de robes de soie, de laine, laine et coton, laine et soie, en noir et en toutes couleurs. Teintures de vêtements d'hommes et d'enfants, en noir et en couleurs, teints tout confectionnés. Teintures pour rideaux d'ameublement en repos

satin, damas, en toutes nuances solides. Nettoyage à sec de vêtements tout faits, sans les déformer et sans altérer les couleurs. Nettoyage des gants sans odeur. Détachage de tout vêtement. Blanchissage de gilets de flanelle et couvertures. Remise à neuf des voiles et crêpes anglais. Apprêt-souple par la vapeur. Teinture et foulage des étoffes du pays.

Maison de confiance. Travail très soigné

Bibliographie

SOIXANTE-SIXIÈME ANNÉE
JOURNAL DES DEMOISELLES

Bureaux : 14, rue Drouot, Paris. — 1^{re} édition — Bimensuelle — couverture chamois. — Paraissant le 1^{er} et le 15. — Un an : Paris 12 fr. — Départements, 14 fr. — Union postale, 17 fr.
Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées : leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs ; leur enseigner à faire — riches ou pauvres — le bonheur de leur maison ; orner leur esprit ; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage, tel est le but que se propose le *Journal des Demoiselles*.
Sixante-cinq années d'un succès toujours croissant l'autorisent à croire qu'il se s'en est jamais écarté.

A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce Journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles : œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, papisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

Elle donne chaque mois : 1^o 48 pages de texte : Instruction, Littéraire, Education, Modes, Bibliographie, Revue musicale, etc.

2^o Un Album de 8 pages in-4^o ; Modes, Broderies et autres petits travaux avec explication en regard, formant à la fin de l'année une collection de plus de 500 desseins.

3^o Une Feuille de Patrons, grandeur naturelle ou des Patrons découpés.

4^o Une ou deux Gravures de Modes colorisées, soit 18 par an.

5^o Un Modèle de tapisseries colorisées, ou une planche de petits travaux en couleurs.

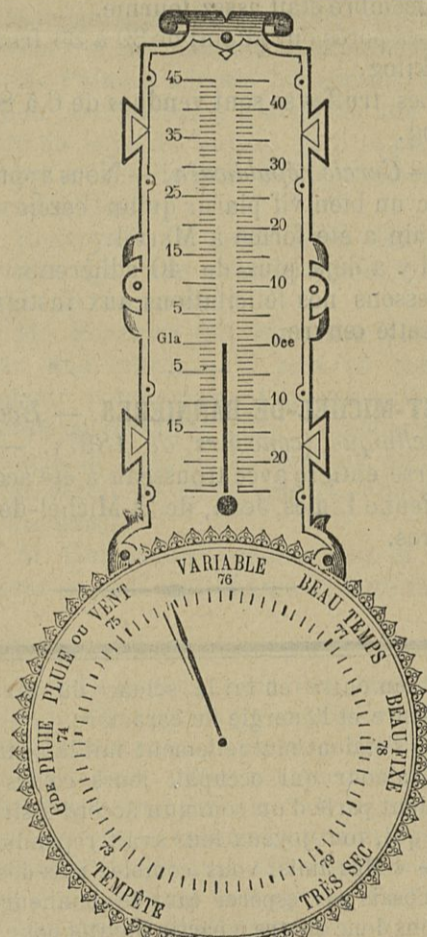
Les autres annexes pour 1898 seront : Travaux variés sur étoffe : Dessous de lampe, Poche à brosse, Tapisseries colorisées.

Ornements d'église : Aube filet brodé, Dentelle genre Renaissance, Pale, Nappe d'autel, etc.

Musique. — Motifs d'aquarelles. — Cartonnages divers. — Abat-jour, Gravures d'art. — Calendrier. — Menus. — Tapisseries par signes. — Alphabets. — Chiffres enlacés.

On s'abonne pour un an à partir du 1^{er} de chaque mois. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur du Journal 14, rue Drouot.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen



Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 0.4
Id. maxima de la veille : 6.3
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

URGENT. — On demande un instituteur et une institutrice pour entrer en fonction de suite. — Adresse au bureau du Journal.

GUÉRISON ANÉMIE
RADICALE de l'Anémie en 20 Jours

par l'ELIXIR St-VINCENT-de-PAUL et la CONFITURE St-VINCENT-de-PAUL

Par autorisation spéciale de la Mère Générale Supérieure de l'Ordre.

Dépôt G^{ral} : Pharmacie Centrale des Grands Boulevards, 178, R. Montmartre, PARIS
A Cahors, Pharmacie MARBOTIN, et toutes pharmacies.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

Cartes de Visite

LES CARTES DEUIL SUBISSENT UNE AUGMENTATION DE :
1/2 deuil 0.50. — Grand deuil 0.75

Enveloppes blanches : 1 fr. le cent. — Enveloppes deuil : 1.50 le cent.
Pour recevoir franco un cent de Cartes, il suffit d'envoyer avec la commande, le numéro correspondant au caractère choisi et d'ajouter pour le port : 25 centimes pour 100 cartes et 45 centimes pour 100 cartes et 100 enveloppes. — Adresser les lettres à

L'Imprimerie du **JOURNAL DU LOT** à CAHORS

Cartes à 1 fr. 25 le cent.

N ^o 1. M. & M ^{me} JEAN ESCLAVISSAT	N ^o 7. Madame R. BOUSSENARD
N ^o 2. HIPPOLYTE & PIERRE FAVERNIER	N ^o 8. R.-M. BONVALOT
N ^o 3. F.-H. ROUGEMONT	N ^o 9. LUCIEN ROUGIER LICENCIÉ EN DROIT
N ^o 4. MAURICE FRESNIEUX Attaché à la Banque de France	N ^o 10. P. SOURDINAIN
N ^o 5. M. BOULDOIRE AURILLAC.	N ^o 11. R. MIRANDOL BERGERAC (DORDOGNE).
N ^o 6. M. & M ^{me} GUSTAVE BRISSAC 7, Rue des Platanes, BEAUVAIS.	N ^o 12. DANIEL MERCADIER

Cartes à 1 fr. 30 le cent.

N ^o 13. Eugène DELSAHUT Sergent-major au 223 ^e de ligne	N ^o 16. Alexandre Decourcelles Médecin
N ^o 14. Mademoiselle Berthe Rivals	N ^o 17. Daniel & Charles Franqueville BORDEAUX
N ^o 15. Eugène Bergerat	N ^o 18. Madame Jean Haudoire Fumel (Lot-et-Garonne).

Cartes à 2 fr. le cent.

N ^o 19. Fernand Lemarquies Étudiant en Droit	N ^o 22. Baptiste Rambrac
N ^o 20. H. Bourdier	N ^o 23. René Duchesne
N ^o 21. Madame H. Suchet	N ^o 24. A. Coulon

Paraîtra prochainement

L'ANNUAIRE OFFICIEL

Du Département du Lot

1 FORT VOLUME D'ENVIRON 350 PAGES

Prix : 2 Francs

PAR LA POSTE : 2 FR. 25

On peut, dès à présent, adresser les commandes à l'Imprimerie du **JOURNAL DU LOT**, Cahors.

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés
Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long
0,006 millimètres au petit bout.

Sous presse :

10^e ÉDITION DE

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.
Prix : 3 fr. (franco poste).

S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES,
Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).